08:31 Vendredi 16 octobre
100 %
tr78.fr
Facebook
Aa
TR78
Dossiers Actu En bref Faits divers Culture Sport Votre ville Contact

LA CELLE SAINT CLOUD

Fermeture de l'A13 : à La Celle-Saint-Cloud, on s'inquiète du stationnement près des gares

La dernière réunion publique sur la fermeture de l'A13 se déroulait le 14 octobre à la Celle Saint Cloud. Devant les représentants de la direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), les habitants ont confié leurs inquiétudes, notamment sur l'afflux de voitures aux alentours des gares.

Partager

Par Aurelien Bayard // Dernière mise à jour : 15/10/26

By using this site, you agree to the Privacy Policy and Terms of Use.
Accept

Point de pièce de théâtre de La Celle-Saint-Cloud en cette soirée du 14 octobre, mais une réunion publique dont le sujet relève de la plus haute importance : la fermeture du pont de Saint-Cloud dans le sens Paris-Province pendant neuf mois, afin de permettre les travaux de la ligne de métro n°15. Avant d'essuyer la salve de questions, Damien Bradelle, adjoint au chef d'arrondissement de gestion de la route Ouest au sein de la DiRIF (direction des routes d'Île-de-France), explique le cheminement qui a provoqué cette décision : « *Lors d'une inspection en 2024, on a constaté que le tube nord était plus endommagé qu'on le croyait.* » Le 20 décembre 2025, la DiRIF sait grâce à des études complémentaires qu'il faut couper l'axe emprunté par 80 000 voitures par jour. Sauf que l'annonce n'arrive que le 20 juillet dernier.

Des trajets retour rallongés

« *Nous avons attendu pour le dire car à ce moment-là, tous les scénarios n'étaient pas établis* » justifie Damien Bradelle. En effet, plusieurs alternatives étaient étudiées comme le passage en double sens du tube sud ou de laisser les voitures aller vers Paris le matin puis inverser le soir pour rentrer en province. Mais pour des raisons de sécurité et de mise en œuvre, ces hypothèses ont été vite rangées dans un tiroir. La DiRIF a donc présenté les voies de reports pour ceux qui iraient travailler dans la capitale et souhaitent revenir chez eux. D'un côté, il faudra accéder à la N13 menant à l'A14 qui permet de retrouver l'A13. Et de l'autre, emprunter la RD910, continuer sur la N118, bifurquer sur l'A86 et enfin arriver sur l'A12. Un parcours du combattant qui pourrait en lasser plus d'un au bout de quelques semaines.

Une solution alternative existe, et elle est martelée sur les panneaux d'autoroute : « *prenez les transports en commun*. » La DiRIF table sur une augmentation de la fréquentation de 20%, « *une hypothèse haute* » selon elle, car lors de la fermeture du tunnel en 2024 lors des avaries sur le viaduc de Saint-Cloud, il y avait eu 7% de passagers en plus. La Celle-Saint-Cloud dispose de deux gares, une à son nom, l'autre portant celle de la commune voisine de Bougival. Pour les deux, le stationnement est gratuit, ce qui attire les habitants des autres villes à s'y garer avant de prendre le train.

Pas de rabais sur l'A86

« *Quel sera le report modal pour dans ces zones ?* » se demande un riverain qui craint de voir les stationnements gênants fleurir sur les trottoirs. « *Nous avons rencontré les associations de riverains, nous allons revenir vers vous prochainement* » assure Richard Lejeune, le maire de La Celle-Saint-Cloud. « *Et un rabais sur l'A86 ?* » propose une autre personne présente dans la salle. « *Ce n'est plus à l'ordre du jour* »assène Sophie Dupas, adjointe au directeur de la DiRIF. La préfecture de la Région a calculé le coût d'une éventuelle ristourne : 30 millions d'euros, soit le prix du chantier du tunnel de l'A13. Il faudra donc se contenter de la réduction du tarif de l'A14. Attention toutefois aux conditions particulières : seul le badge Bip&Go de son concessionnaire, la SAPN, permet de diviser la note par deux, et seulement en semaine.

D'autres interrogations subsistent sur le passage des poids lourds ou de retrouver des voitures sous ses fenêtres. « L*a Celle-Saint-Cloud ne doit pas devenir une voie alternative à l'autoroute* » indique Damien Bradelle. Le préfet de la Région Île-de-France va prendre un arrêté de circulation dont le périmètre doit être encore défini. Ainsi, Waze et consorts ne pourront pas envoyer des automobilistes dans certaines rues.

À la fin de la réunion publique, les interrogations demeurent. Les neuf prochains mois risquent d'être longs. « *Ce ne sera pas rose, mais on fera tout notre possible pour que cela soit moins gris* » assure Richard Lejeune.

Partager cet article
Facebook